

COMPOSITIONS des COMITES DE RECRUTEMENT pour le RECRUTEMENT des enseignants-
contractuels à durée déterminée rentrée 2025-2026

ARRETE N° 25 405 900 185

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE PARIS XIII – USPN

- Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 92-131 du 5 février 1992 relatif au recrutement d'enseignants contractuels dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- Vu la note de cadrage en date du 13 mars 2025 relative au recrutement des enseignants contractuels à durée déterminée rentrée 2025-2026 ;
- Vu la publication de postes d'enseignants contractuels à durée déterminée ;

ARRETE

La composition du comité de recrutement pour le recrutement d'un enseignant contractuel (CDD) en réseaux et système pour le département Réseaux & Télécommunications (R&T) de l'IUT de Villetaneuse et de l'Institut Français des Achats et de la Logistique Publics (IFALP) :

- Yamina AMZAL, en qualité de responsable de la formation,
- Rushed KANAWATI, en qualité de représentante de la discipline,
- Emmanuel VIENNET, en qualité de représentant du comité d'experts section 61,
- Laure PETRUCCI, en qualité de représentant du comité d'experts section 27,
- Thibaut FERRAND, en qualité de représentant de l'IFALP.

Fait à Villetaneuse, le 16/07/2025

Pour la présidente et par délégation
Le Vice-Président du Conseil académique

Olivier OUDAR

